

# AGE FRIENDLY Manitoba

## Sainte-Anne, collectivité amie des aînés

### RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION COMMUNAUTAIRE



## SAINTE-ANNE, MANITOBA Le 24 avril 2017

Partout au Manitoba, des consultations communautaires sont tenues auprès des aînés et des membres de la collectivité. L'objectif de ces consultations communautaires est d'aider les collectivités à déterminer leurs priorités en vue d'établir un plan d'action qui les aidera à devenir des collectivités amies des aînés. Le 24 avril 2017, 27 habitants de la collectivité de Sainte-Anne, au Manitoba, se sont assemblés pour parler des priorités et des questions qui sont importantes pour les aînés de leur collectivité. Les participants ont également eu la possibilité de répondre à un sondage visant à déterminer dans quelle mesure leur collectivité est adaptée aux besoins des aînés. Le présent document résume les priorités qui ont été mentionnées à la réunion ainsi que les résultats du sondage.

## Sommaire des discussions du groupe

Les participants ont fait état des avantages suivants de vivre à Sainte-Anne:

- Les parcs de poche de Sainte-Anne sont appréciés.
- On y offre des services communautaires bilingues.
- Sainte-Anne est une collectivité amicale où on se sent en sécurité.
- Les Journées du chemin Dawson sont une excellente activité.
- Il y a beaucoup de possibilités d'emploi.
- Sainte-Anne a un service de police local fiable.
- Sainte-Anne a de bons services médicaux et services de santé, y compris un hôpital.
- Des chauffeurs bénévoles conduisent les aînés à leurs rendez-vous.
- Les parcs et les environs sont beaux, et particulièrement agréables l'été.
- La Villa Youville offre une variété de logements pour les aînés, avec soins personnels, services de soutien ou autonomes.



### **Priorité 1: Offrir davantage de possibilités aux marcheurs et aux piétons**

#### **Mesures envisageables:**

- Encourager le conseil de Sainte-Anne à travailler à la mise en place d'une infrastructure piétonnière sûre pour les personnes de tous âges et toutes capacités.
- Augmenter la sécurité en réparant les trottoirs fissurés et inégaux et en abaissant les bordures aux intersections.
- Veiller à ce que les indicateurs de trottoir jaunes et les lignes des passages piétonniers soient visibles pour les malvoyants.
- Là où c'est possible, élargir les trottoirs pour que l'équipement puisse déneiger autour des poteaux.
- Envisager l'aménagement d'un circuit de marche continu dans Sainte-Anne que les personnes de tous âges pourraient utiliser en toute sécurité et qui comprendrait des sentiers autour de la Villa Youville.
- Réparer le pont William Champagne pour les gens puissent l'utiliser en toute sécurité.
- Encourager l'émondage des arbres et des arbustes qui empiètent sur les sentiers.
- Tenir des consultations avec le conseil et le milieu des affaires de Sainte-Anne sur l'accessibilité générale et les espaces de marche; par exemple, l'aménagement de trottoirs et de sentiers de marche pour tous les citoyens, y compris les personnes âgées.



- Explorer les programmes de subventions suivants pour aider à aménager les sentiers :
  - Place aux communautés
  - Nouveaux horizons pour les aînés
  - Services de loisirs régionaux

## Priorité 2: Accroître l'accessibilité

### Mesures envisageables:

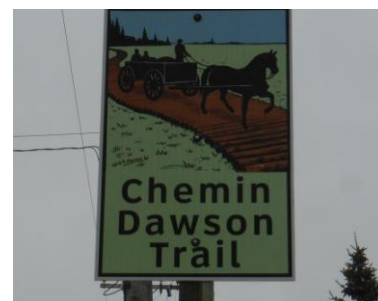
- Faire un sondage sur l'accessibilité de la collectivité afin de dresser une liste des bâtiments et des installations communautaires qui ont besoin de rénovations immédiates pour être accessibles aux personnes de tous âges et toutes capacités et en établir l'ordre de priorité.
- Tenir des consultations avec le milieu des affaires afin de signaler les besoins d'accessibilité de tous les habitants et encourager la construction de rampes.
- Promouvoir l'importance de l'accessibilité pour les personnes de tous âges et toutes capacités et y sensibiliser la population.
- Tenir des consultations avec la police locale, le conseil et d'autres groupes, de même qu'avec le milieu des affaires, en vue d'établir une stratégie de stationnement prioritaire qui répond aux besoins des habitants de Sainte-Anne. Par exemple :
  - Poser des panneaux aux places de stationnement désignées (principaux commerces et immeubles communautaires) et veiller à ce que les places restent libres pour les personnes qui en ont besoin.
  - Améliorer la signalisation des places de stationnement accessibles et des débarcadères pour qu'ils soient disponibles.
- Songer à aménager plus de toilettes publiques accessibles, pour les personnes qui utilisent un fauteuil roulant ou un déambulateur et pour les familles.
- Consulter le Bureau des personnes handicapées du Manitoba pour en apprendre davantage sur la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, y compris pour parler des questions d'accessibilité et des stratégies qui sont en place actuellement à cet égard.



## Priorité 3: Augmenter les possibilités sociales

### Mesures envisageables:

- Chercher des occasions de présenter le nouveau directeur des loisirs aux différents groupes de Sainte-Anne.



- Inviter et intégrer les divers groupes culturels et linguistiques à toutes les activités communautaires.
- Appuyer et encourager l'interdépendance des divers groupes et faire valoir leur importance pour le succès global et la prospérité générale de Sainte-Anne.
- Consulter le nouveau directeur des loisirs pour planifier des activités appropriées à leur âge pour tous les groupes d'âge ou communiquer avec l'agent local de Santé publique-Vie saine. Pour la liste des agents de Santé publique dans la région, communiquez avec l'office régional de la santé Southern Health-Santé Sud.
- Chercher des moyens d'offrir plus d'activités intergénérationnelles. Pour avoir plus de renseignements sur les activités intergénérationnelles, voir le site Web d'Intergenerational Manitoba à l'adresse [www.intergenerationalmanitoba.ca/](http://www.intergenerationalmanitoba.ca/).
- Communiquer avec la Direction des loisirs et des services régionaux du Manitoba et avec l'office régional de la santé pour avoir de l'information sur les subventions de Vie saine et autres mesures de soutien communautaires.
- Songer à utiliser une installation ou salle « communautaire » pour tenir des activités qui seraient ouvertes à tous les membres de la collectivité.
- Distribuer à tous les habitants de Sainte-Anne un guide des loisirs répertoriant les activités récréatives, invitant ainsi tout le monde à participer.

## **Priorité 4: Améliorer la communication et l'information**

### **Mesures envisageables:**

- Accroître les façons de transmettre l'information sur les activités communautaires, tant en anglais qu'en français.
- Songer à tenir une réunion de représentants de tous les groupes sociaux et philanthropiques de Sainte-Anne deux fois par année, afin que tous soient informés des programmes et services et les appuient.
- Faire la promotion des services de loisirs, des services aux aînés et des autres groupes pour que les gens soient au courant de ce qui est offert.
- Communiquer l'information sous forme écrite pour les personnes âgées qui n'utilisent pas d'appareils électroniques.
- Tenir des consultations avec le conseil de Sainte-Anne pour discuter de la possibilité de communiquer le plan des mesures d'urgence aux habitants et à la collectivité de Sainte-Anne afin que tous soient bien informés en cas d'urgence.



## **Priorité 5: Chercher des moyens d'encourager de nouvelles entreprises à Sainte-Anne**

### **Mesures envisageables:**

- Évaluer le besoin de nouvelles entreprises, telles que des restaurants, un café, une buanderie et un terrain de camping qui permettrait aux familles de venir visiter la région.
- Songer à former une coalition qui aiderait à faire l'évaluation et trouver des idées.
- Consulter les nouveaux résidents des ensembles domiciliaires récents ainsi que les résidents des quartiers plus établis.



## Réponses au sondage

Dans le cadre de la consultation pour l'initiative des collectivités-amies des aînés, on a invité les personnes de Sainte-Anne, au Manitoba, à répondre à un bref questionnaire conçu pour recueillir de l'information permettant de déterminer dans quelle mesure leur collectivité est amie des aînés. Un total de 25 personnes ont répondu au questionnaire, pour la plupart des résidents de Sainte-Anne. Sur les 25 répondants, 72 % se sont déclarés aînés. Les constatations du sondage sont résumées ci-après.

### Résumé des aspects les plus favorables aux aînés et les moins favorables aux aînés

Les énoncés qui suivent résument les **aspects les plus favorables aux aînés**, c'est-à-dire les questions auxquelles 70 pour cent ou plus des participants ont répondu « oui ».

- Les panneaux routiers dans ma communauté sont faciles à lire et assez grands pour les conducteurs âgés (72%).
- Il y a des trottoirs entre les résidences et les services essentiels dans tous les des quartiers de ma communauté, ou presque (73%).
- Il y a assez de possibilités de bénévolat pour les aînés (73%).
- Les aînés de ma communauté sont généralement traités avec respect (96%).
- Les services de santé offerts dans ma communauté répondent aux besoins des aînés (p. ex. hôpital, médecins, soins des yeux) (77%).
- Les aînés qui se promènent seuls pendant la journée se sentent en sécurité (100%).

Les énoncés qui suivent résument les **aspects les moins favorables aux aînés**, soit les questions auxquelles 20 % ou moins des participants ont répondu « oui ».

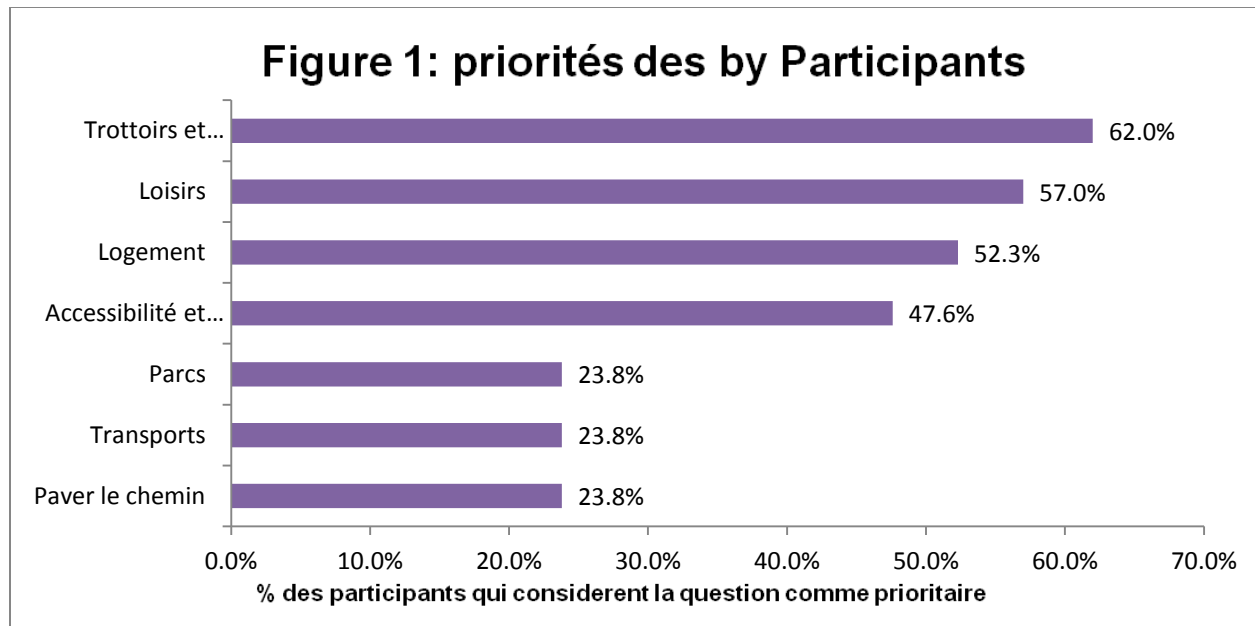
- Il y a assez de logements adaptés aux besoins des aînés (17%).
- Les transports publics (y compris Handi-Van) sont abordables (14%).
- La plupart des bâtiments commerciaux et publics de ma communauté, ou tous, sont facilement accessibles à tout le monde (p. ex. ont une rampe pour les fauteuils roulants, des portes automatiques) (18%).
- Il y a assez de programmes dans ma communauté qui permettent aux aînés et aux enfants de faire des choses ensemble (17%).
- Il y a assez de programmes d'éducation permanente visant spécialement les aînés dans ma communauté (18%).
- Il y a assez de services de promotion des droits des aînés dans ma communauté (p. ex. ombudsman) (13%).
- Dans ma communauté, on prévoit la participation des aînés aux consultations communautaires (14%).

- À l'occasion des processus de planification, on tient compte spécialement des besoins des aînés de ma communauté (ex. logement, transports) (18%).

## PRIORITÉS

On a également demandé aux participants d'indiquer par écrit les cinq principaux domaines dans leur collectivité où, selon eux, il est le plus urgent de prendre des mesures. Vingt et un participants (84 %) ont mentionné au moins une priorité. On a regroupé ces commentaires écrits dans les domaines prioritaires suivants, qui font l'objet de la figure 1:

- **Trottoirs et sentiers** (p. ex., les élargir et en aménager davantage pour que familles et amis puissent les utiliser comme circuit autour de Sainte-Anne. Émonder les arbres et ajouter des bancs permettant de se reposer et des lumières pour plus de sécurité.)
- **Loisirs et promotion** (p. ex., communiquer et promouvoir davantage les services et programmes de loisirs, surtout pour les aînés et les habitants anglophones. Offrir plus de programmes de loisirs et entreposer l'équipement de façon à ce qu'il soit accessible.)
- **Logement** (p. ex., offrir plus de logements abordables et subventionnés, plus de places en foyers de soins personnels afin de réduire les listes d'attente et plus de soins à domicile pour que les aînés puissent rester chez eux.)
- **Accessibilité et sécurité** (p. ex., ajouter des mains courantes, des rampes, des portes automatiques et enlever les barrières dans les bâtiments publics, les centres communautaires et les magasins.)
- **Parcs** (p. ex., les améliorer avec des fleurs, des bancs et des toilettes accessibles et réparer le pont piétonnier menant au parc.)
- **Services de transports organisés** (p. ex., songer à offrir un service de transport à coût raisonnable qui amènerait les gens à Steinbach deux fois par mois ou au centre Saint-Vital une fois par mois pour faire des emplettes ou du magasinage de Noël.)
- **Paver le chemin** (p. ex., songer à paver le chemin de gravier derrière la Villa Youville pour que les gens puissent utiliser leur déambulateur ou leur scooter.)



## RÉSULTATS

	Pourcentage qui a répondu		
	Oui	Non	Je ne sais pas
<b>Logement</b>			
Il y a assez de logements adaptés aux besoins des aînés.	17	65	18
Les logements pour aînés sont à un prix abordable.	65	15	20
Il y a assez de logements subventionnés pour les aînés à faible revenu.	22	61	17
Le temps d'attente pour obtenir un logement qui comprend des services d'aide aux aînés est raisonnable.	25	54	21
Il y a assez de logements pour les personnes plus jeunes.	40	24	36
<b>Transports</b>			
Les transports publics pour aller faire des achats ou se rendre au centre pour aînés, aux offices religieux, aux activités culturelles, etc. sont suffisants.	26	69	5
Les transports publics (non fournis par la famille ou des amis) pour aller aux rendez-vous médicaux sont suffisants.	25	75	0
Les transports prévus pour les personnes handicapées (p. ex. Handi-Van) sont suffisants.	22	61	17
Les transports publics (y compris Handi-Van) sont abordables.	14	19	67



Consultation sur les collectivités amies des aînés / Sondage

Il y a des chauffeurs bénévoles ou un réseau non officiel de chauffeurs pour les aînés qui en ont besoin.	68	23	9
Il y a assez de places de stationnement près des services et des magasins.	67	33	0
Il y a assez de places de stationnement pour handicapés près des services et des magasins.	29	63	8
<b>Espaces extérieurs et bâtiments</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Les panneaux routiers dans ma communauté sont faciles à lire et assez grands pour les conducteurs âgés.	72	8	20
Il y a des trottoirs entre les résidences et les services essentiels dans tous les quartiers de ma communauté, ou presque.	73	27	0
Dans tous les quartiers de ma communauté, ou presque, les trottoirs sont bien entretenus (surfaces lisses ou couvertes d'un revêtement, peu de fissures).	35	65	0
Dans ma communauté, le déneigement est fait rapidement pour qu'on puisse marcher et conduire en toute sécurité.	54	42	4
Il y a assez de passages pour piétons dans les quartiers commerciaux à forte activité.	60	32	8
Il y a assez de passages pour piétons dans les quartiers résidentiels ou de loisirs.	43	35	22
Il y a assez de toilettes publiques dans certains endroits importants de ma communauté (p. ex. quartiers commerciaux et de loisirs)	27	64	9
Les toilettes publiques sont adaptées aux fauteuils roulants.	22	48	30
La plupart des bâtiments commerciaux ou publics de ma communauté - ou tous - sont facilement accessibles à tout le monde (p. ex., ont une rampe pour les fauteuils roulants, des portes automatiques).	18	77	5
<b>Participation à la vie communautaire ou au monde du travail</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Il y a assez de possibilités de faire du bénévolat pour les aînés.	73	9	18
On reconnaît officiellement les aînés qui font du bénévolat dans ma communauté (p. ex., banquet de remerciement ou prix pour les bénévoles).	53	33	14
Il y a assez d'emplois payés pour les aînés.	22	17	61
Les possibilités d'emploi tiennent compte des besoins des aînés (p. ex., il y a des emplois à temps partiel).	25	17	58
<b>Participation à la vie sociale</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Il y a assez d'endroits agréables pour marcher dans ma communauté (p. ex. sentiers pédestres, parcs, rues bien boisées).	62	38	0
Les parcs et les sentiers pédestres dans ma communauté sont accessibles et faciles à utiliser par les aînés (p. ex. sentiers à surface lisse).	54	42	4

Consultation sur les collectivités amies des aînés / Sondage

Il y a assez d'endroits avec des bancs où se reposer le long des sentiers.	46	54	0
Il y a assez de cours organisés spécialement pour que les aînés puissent faire de l'exercice.	36	41	23
Il y a assez de programmes de loisirs conçus spécialement pour les aînés dans ma communauté.	61	26	13
Il y a assez de programmes d'éducation permanente visant spécialement les aînés dans ma communauté.	18	36	46
Il y a assez de programmes dans ma communauté qui permettent aux aînés et aux enfants de faire des choses ensemble.	17	50	33
Les activités récréatives, comme les programmes d'exercice et les autres programmes de loisirs, sont généralement à prix abordable pour les aînés.	43	9	48
On communique avec les aînés isolés (p.ex., ceux qui n'ont personne), on leur rend visite ou on les emmène pour qu'ils puissent participer à des activités.	33	33	33
<b>Information et promotion des droits</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Les aînés peuvent facilement trouver des renseignements sur les activités communautaires.	58	21	21
Les aînés peuvent facilement trouver des renseignements sur les services et programmes offerts par diverses organisations.	43	22	35
Les documents officiels, comme les formulaires et les brochures, sont faciles à lire et à comprendre.	52	35	13
Les répondeurs publics de ma communauté sont adaptés aux besoins des aînés.	35	26	39
L'aide offerte pour remplir des formulaires officiels est suffisante (p. ex., formulaires du gouvernement ou déclarations de revenus).	38	25	37
Il y a assez de services de promotion des droits des aînés dans ma communauté (p. ex., ombudsman).	13	42	45
<b>Respect et inclusion sociale</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Les aînés de ma communauté sont généralement traités avec respect.	96	4	0
Les aînés jouent un rôle consultatif auprès de l'administration municipale dans ma communauté.	22	48	30
Dans ma communauté, on prévoit la participation des aînés aux consultations communautaires.	14	43	43
À l'occasion des processus de planification, on tient spécialement compte des besoins des aînés de ma communauté (ex. logement, transports).	18	36	46
<b>Santé et services communautaires</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Les services de soins à domicile pour les aînés (p. ex., préparation de repas, soins infirmiers) sont suffisants.	46	29	25

Consultation sur les collectivités amies des aînés / Sondage

Les services d'aide pour les aînés (p. ex., déneigement, entretien du gazon) sont suffisants.	29	29	42
Les programmes de repas en commun (p. ex. dîner organisé au centre de loisirs ou au club des aînés) sont suffisants.	56	20	24
Les services de livraison qui apportent les repas aux aînés sont suffisants.	48	38	14
Les services de santé offerts dans ma communauté répondent aux besoins des aînés (p. ex. hôpital, médecins, soins des yeux)	77	9	14
Les transports publics (non fournis par la famille ou les amis) donnant accès aux services de santé qui ne sont pas offerts dans ma communauté sont suffisants.	33	42	25
L'accès aux services de santé qui ne sont pas offerts dans ma communauté est facile en général (p. ex., pas trop loin et heures de rendez-vous convenables).	59	27	14
<b>Sécurité</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Le crime et le vandalisme posent un problème.	9	59	32
Les aînés qui se promènent seuls pendant la <i>journee</i> se sentent en sécurité.	100	0	0
Les aînés qui se promènent seuls pendant la <i>nuite</i> se sentent en sécurité.	52	26	22